



Genève, le 9 décembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De nouvelles mesures qui seront un nouveau coup dur pour l'économie

Le Conseil fédéral a annoncé, lors de sa conférence de presse du 8 décembre, être en train de préparer de nouvelles mesures pour faire face à la dégradation de la situation épidémiologique. Il prévoit notamment que les établissements de restauration, les magasins et les marchés ainsi que les installations de loisirs et de sport ferment leurs portes à 19 heures et restent fermés le dimanche. La Fédération des Entreprises Romandes (FER) s'élève contre ces mesures qui, si elles entrent en vigueur, seraient un nouveau coup dur pour les commerçants et les restaurateurs de Suisse romande.

Le Conseil fédéral a décidé d'uniformiser et de renforcer les mesures de lutte contre l'épidémie de Covid-19 sur le plan national. Des mesures supplémentaires sont également envisagées le 18 décembre prochain si la situation sanitaire se détériore davantage.

La FER est stupéfaite de la volonté du Conseil fédéral de fermer, dès le 12 décembre prochain, les restaurants, les commerces, les marchés et les installations de sport à 19 heures. «Comment accepter que nos commerces et nos restaurateurs soient à nouveau pénalisés sous prétexte d'une uniformisation tardive des mesures de protection?», s'interroge Blaise Matthey, secrétaire général de la FER. Ces mesures, si elles entrent en vigueur, sont un véritable coup de massue pour toutes les entreprises concernées en Suisse romande, qui ont consenti à des efforts conséquents pour renforcer leurs plans de protection et assurer une sécurité maximale de leurs clients.

Pour Ivan Slatkine, président de la FER, «on ne s'y retrouve plus avec des mesures qui sont tantôt fédérales, tantôt décentralisées. Il faut laisser agir les cantons qui sont les plus aptes à connaître la situation de leurs territoires respectifs. Il n'est pas logique de fermer les restaurants à la même heure partout en Suisse, alors que chaque canton connaît une situation sanitaire différente». La FER demande que les cantons gardent leur souveraineté sur les questions d'ouverture et de fermeture des établissements. Dans le cas contraire, elle plaide pour davantage de souplesse, des horaires étendus au minimum à 21 heures. Faute de quoi, la Confédération doit prendre ses responsabilités et indemniser rapidement les commerçants ou les restaurateurs touchés par les mesures drastiques qu'elle menace de mettre en place.

Les questions sanitaires et économiques ne doivent pas s'opposer ; elles doivent être examinées à la lumière de l'ensemble des éléments à disposition et déboucher sur des décisions comprises et acceptées par l'ensemble des parties concernées. La FER demande une concertation renforcée avec les associations économiques, en amont de toute décision de pareille importance.

La Fédération des Entreprises Romandes (FER) en bref

La FER est une association patronale faîtière romande, qui groupe six membres: la Fédération des Entreprises Romandes Genève, la Fédération Patronale et Economique, l'Union patronale du Canton de Fribourg, la Fédération des Entreprises Romandes Arc jurassien, la Fédération des Entreprises Romandes Neuchâtel et la Fédération des Entreprises Romandes du Valais. Elle est la seule organisation interprofessionnelle romande d'employeurs à être consultée par le Conseil fédéral sur les projets de lois et d'ordonnances. Elle se prononce à ce titre sur plus d'une soixantaine de procédures par an, et ses observations sont fréquemment citées par les autorités fédérales.

Contacts:

Ivan Slatkine, président – 079 301 40 84 – ivan.slatkine@fer-dg.ch

Blaise Matthey, secrétaire général – 079 628 11 91 – blaise.matthey@fer-dg.ch

www.fer-sr.ch